



## CLUB DE PLONGÉE DU VÈME

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837  
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335  
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU VÈME ARRONDISSEMENT  
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS  
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS VÈME  
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ÈME DEGRÉ

### DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB DE PLONGÉE DU VÈME Saison 2024 - 2025

<b>POT DE RENTREE</b> <i>informations et inscriptions</i>	Courant Sept/octobre	19h30	Maison des Associations 4 rue des Arènes 75005 PARIS
<b>1ère séance de piscine (Jean Taris)</b>	<b>Nouvel adhérent : 11 Sept 2024</b> Ancien adhérent : 11 sept 2024	19h30	Piscine Jean Taris 16 rue Thouin 75005 Paris
<b>1ère séance de piscine (Saint-Mandé)</b>	Octobre ou Janvier 2024 <b><u>A confirmer</u></b>	18h00	Piscine Roger Vergne 31 rue du Cdt Mouchotte 94160 Saint-Mandé
<b>1ère séance de fosse</b>	septembre 2024 <b><u>A confirmer</u></b>	21h00	Fosse Charenton Fosse Antony

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire au club, vous devrez, après avoir créé un compte sur le site internet du club ([www.clubdeplongeedu5.org](http://www.clubdeplongeedu5.org)), remettre au secrétariat :

- le **dossier d'inscription complété et signé**, au **format électronique**, en cliquant sur « inscription » après vous être connecté à votre compte sur le site internet du club et en suivant les étapes, **avec les documents suivants**, soit scannés et téléchargés en « pièces jointes » dans le dossier d'inscription en ligne.

-

➤ **un certificat médical datant de moins de 3 mois** établi de préférence sur le formulaire joint (page 8) :

- pour la **plongée sous-marine** : le certificat médical est valable 1 an et peut émaner d'un médecin généraliste même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. **Ce certificat vous sera demandé pour pouvoir plonger et il est indispensable de garder un original de ce document pour vous permettre de plonger hors du club.**
- pour le **hockey subaquatique (y compris les compétitions)** : le certificat médical est valable 3 ans et peut émaner d'un médecin généraliste même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. Si votre certificat médical a été fait en 2020, vous devez remplir un questionnaire médical tel qu'annexé au présent dossier (page 9). Pour pouvoir participer aux compétitions, le certificat médical doit **impérativement** mentionner « **l'absence de contre-indication au hockey subaquatique en compétition** ».

Une liste des médecins spécialisés est disponible à l'adresse : <http://www.ffessm-cif.fr/acccmedecins.html>

➤ **Pour la plongée sous-marine** : une **copie de vos diplômes** de plongée et de secourisme

➤ **Pour les compétitions de hockey subaquatique** : une copie de votre **pièce d'identité** (exigée par les organisateurs des compétitions) ;

➤ **Pour les mineurs** : une autorisation parentale (nous demander le modèle type) ;

- le **règlement** de votre cotisation payement en ligne.

-



## CLUB DE PLONGÉE DU VÈME

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837  
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335  
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU VÈME ARRONDISSEMENT  
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS  
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS VÈME  
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ÈME DEGRÉ

La fourniture d'un certificat médical en cours de validité sera exigée  
pour toute entrée à la piscine et ce **dès la première séance.**

La remise du dossier complet, règlement inclus, sera exigée au bout de 2 séances  
pour l'accès aux activités du club.



CLUB DE PLONGÉE DU  
FFESSM 07750335

## CLUB DE PLONGÉE DU VÈME

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837  
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335  
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT  
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS  
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS VÈME  
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ÈME DEGRÉ

### TARIFS PLONGÉE – HOCKEY SAISON 2024 - 2025

TARIFS	COTISATION CLUB	+		+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**		
		DROIT ENTREE*	LICENCE FFESSM	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3
				BASE / TOP	BASE / TOP	BASE / TOP
2024 - 2025	274,05 €	50,00 €	48,00 €	24€/45€	28€/56€	48€/93€

\*Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du Vème.

\*\* Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Nouvel adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	372,05 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 395,55 €	
		TOP : 417,05 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 400,05 €	
		TOP : 428,05 €	
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 420,05 €		
	TOP : 465,05 €		

Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

Ancien adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	322,05 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 345,55 €	
		TOP : 367,05 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 350,05 €	
		TOP : 378,05 €	
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 370,05 €		
	TOP : 415,05 €		

Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril) ainsi que les séances aux fosses, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).



**CLUB DE PLONGÉE DU VÈME**

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837  
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335  
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT  
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS  
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS VÈME  
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ÈME DEGRÉ

**TARIFS HOCKEY SAISON 2024 - 2025**

TARIFS	COTISATION CLUB	+		+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**			
		DROIT ENTREE*	LICENCE FFESSM	Piscine	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3
					BASE / TOP	BASE / TOP	BASE / TOP
2024 - 2025	<b>173,56 €</b>	<b>50,00 €</b>	48,00 €	13,00 €	24€/45€	28€/56€	48€/93€

\*Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du Vème.

\*\* Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Nouvel adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	271,56 €	
	ASSURANCE PISCINE	284,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 295,06 €	
		TOP : 316,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 299,56 €	
		TOP : 327,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 319,56 €	
TOP : 364,56 €			

Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

Ancien adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	221,56 €	
	ASSURANCE PISCINE	234,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 245,06 €	
		TOP : 266,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 249,56 €	
		TOP : 277,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 269,56 €	
TOP : 314,56 €			

Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril) ainsi que les séances aux fosses, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).



## CLUB DE PLONGÉE DU VÈME

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837  
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335  
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU VÈME ARRONDISSEMENT  
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS  
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS VÈME  
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ÈME DEGRÉ

## TARIF SPECIAL ÉTUDIANTS < 26 ANS

Les étudiants de moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de **160 euros tout compris** (droit d'entrée, cotisation, licence fédérale) assurance non obligatoire en option, sous réserve de la présentation d'un justificatif. Ce tarif est le même quelle que soit l'activité pratiquée.

## TARIF SPECIAL MONITEUR (E1&E2)

Tarif de base (hors assurance) à partir de 100.61€

## TARIF SPECIAL MONITEUR (MF1/MF2 & CD)

Tarif de base (hors assurance) à partir de 59.50€

## TARIF SPECIAL ENFANTS DES MEMBRES DE < 16 ANS

Les enfants de membres préinscrits au club, de moins de 16 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de **100 euros tout compris** (droit d'entrée, cotisation, licence fédérale) assurance non obligatoire en option, sous réserve de remplir un dossier d'inscription et que le nombre maximal de places disponibles ne soit pas atteint.